

L'outil DIAM

De la description de dispositifs favorisant l'insertion à l'analyse et au recul critique

Stéphanie Fabry, Anne Guerriat
Marc Labeeu, Olivier Maes

1. Éléments de contexte

En Belgique francophone, au sein de la Fédération Wallonie-Bruxelles, la formation initiale des instituteurs préscolaires et primaires ainsi que des agrégés de l'enseignement secondaire inférieur est organisée par le décret du 12 décembre 2000 (CFB, 2000). Celle-ci vise la professionnalisation du métier d'enseignant au travers du développement de leur identité professionnelle et de la construction de leur projet professionnel. Cette dimension professionnalisante, point fort de la formation initiale en Haute École, constitue un consensus pour les différents acteurs (Degraef, Van Campenhoudt, Franssen *et al.*, 2012). Pour cela, les futurs enseignants doivent développer et maîtriser une série de compétences s'articulant autour de six axes de formation directement inspirés des travaux de Paquay (cité par CFB, 2001, p. 15) : l'acteur social, le chercheur, le maître instruit, la personne, le pédagogue et le praticien. Ces différents axes permettent l'acquisition et le développement des compétences nécessaires à l'exercice du métier et convergent vers le cœur de cette identité professionnelle : « Être praticien réflexif, c'est-à-dire capable de faire évoluer ce référentiel, de manière autonome et critique, au rythme de l'évolution de la profession » (CFB, 2001). Qu'en est-il lors de l'entrée dans le métier ? Est-ce suffisant pour atténuer le choc de la réalité (Nault, 1999) ?

Depuis plusieurs années, la problématique de l'insertion professionnelle des enseignants est au centre des préoccupations des acteurs, qu'ils soient issus du monde de la recherche ou de la formation. Une récente étude centrée sur les enseignants débutants en Belgique francophone et, plus particulièrement, sur leurs trajectoires, les conditions d'emploi et leurs positions sur le marché du travail (Delvaux, Desmarez, Dupriez *et al.*, 2013), souligne les pourcentages de sortie des enseignants possédant un titre pédagogique dans leur première année d'entrée dans le métier : 7,4 % pour la fonction d'instituteur préscolaire, 4,5 % pour celle d'instituteur primaire et 6,1 % pour celle d'agrégé de l'enseignement secondaire inférieur. Ces auteurs privilégient le terme « sortie » à celui d'« abandon », car il met davantage en évidence le fait que le départ de la profession peut soit être subi,

Degraef *et al.* (2012) mettent en évidence le fait que cette disposition décréte est restée lettre morte et que, dans les chantiers prioritaires, la priorité des priorités est de « mettre en œuvre des dispositifs d'accompagnement des jeunes enseignants au cours des premières semaines et des premiers mois d'entrée dans le métier » (p. 83). Dans ce contexte, plusieurs initiatives ont vu le jour : un dispositif de codéveloppement professionnel pour les enseignants débutants (Van Nieuwenhoven & Doidinho Vicoso, à paraître), le programme d'induction du nouveau personnel enseignant du Hainaut (De Stercke, 2014), etc.

Nous avons fait le choix de vous présenter dans cet ouvrage trois mises en œuvre concrètes, à l'initiative des Hautes Écoles : un premier dispositif trouvant sa place dès la formation initiale (chapitre 7), un deuxième articulé entre la formation initiale et l'insertion professionnelle (chapitre 8) et, enfin, un troisième rapprochant les différents acteurs de l'insertion professionnelle (chapitre 9).

Pour nous aider à mettre des mots sur nos pratiques, pour les décrire et les analyser, le groupe de recherche collaborative « insertion professionnelle », issue du GREFFE¹, a co-construit un outil de description et d'analyse de dispositifs d'insertion professionnelle. Ce premier projet commun d'élaboration d'outil s'inscrit bien dans les deux finalités d'une recherche collaborative (Bednarz, 2013), à savoir de faire émerger une activité de production de connaissances et de viser un développement professionnel de chaque catégorie d'acteurs au cœur de notre groupe : les chercheurs et les formateurs. L'implication des membres du groupe dans cet ouvrage permet de rejoindre un autre objectif au cœur des recherches collaboratives (Desgagné, 1997) en termes d'effets : produire une première publication collégiale dont les retombées sont significatives pour chacun tant au niveau personnel qu'au niveau professionnel.

2. Présentation de l'outil DIAM

2.1. Les utilisateurs potentiels

Cet outil est conçu pour être utilisé par des formateurs, des gestionnaires de programme, des accompagnateurs de novices, etc., pour décrire et analyser les dispositifs qu'ils ont conçus, expérimentés dans une perspective de régulation ou de manière proactive pour concevoir un dispositif d'insertion professionnelle.

¹ GREFFE : Groupe de recherche et d'échanges sur la formation des formateurs d'enseignants qui rassemblent des chercheurs de l'Université catholique de Louvain et des formateurs-chercheurs issus essentiellement des Hautes Écoles.

2.2. Processus d'élaboration de l'outil et buts

Pour aider les auteurs des dispositifs choisis au sein de notre recherche collaborative dans la présentation de ceux-ci et pour se donner un cadre commun de réflexion, nous avons élaboré cet outil en nous inspirant du modèle « DIPROS »² (Beckers, Paquay, Coupremagne *et al.*, 2001) et de grilles construites par le GRIPE³.

Ainsi, si la visée de l'outil est descriptive, permettant au lecteur d'avoir une représentation de la réalité, une perception de ce qui facilite l'insertion professionnelle, elle se veut surtout analytique. Il s'agit de cerner ce qui, dans le dispositif, caractérise le processus d'insertion professionnelle, d'évaluer le dispositif, de prendre du recul en le mettant en interaction avec d'autres systèmes comme celui de la formation initiale, ou de la formation continuée ou de résultats de recherches.

Nous proposons ci-dessous l'outil tel qu'il a été conçu avec quelques adaptations utilisées pour la rédaction des textes suivants. Il est important de souligner qu'il s'agit d'une première utilisation dans le cadre de cette recherche collaborative. Il va sans dire que comme tout outil, de nouvelles recherches et l'application à de nouveaux dispositifs d'insertion professionnelle nous permettront de le stabiliser et/ou le faire évoluer.

2.3. Structure de l'outil

Nous allons à présent nous attacher à la structure de cet outil qui vise à mettre en lumière les caractéristiques des dispositifs susceptibles de contribuer au processus d'insertion professionnelle.

En nous positionnant comme lecteur, il nous a semblé important de :

- prendre connaissance du dispositif de manière globale dans un premier temps ;
- préciser ensuite le fonctionnement dans sa méthodologie et de présenter les séances (compétences développées, les ressources, etc.) ;
- présenter la singularité du dispositif dans le processus d'insertion professionnelle pour comprendre ce qui dans le dispositif favorise le développement des dimensions (socialisation, identité, professionnalisation) caractérisant le processus (Voz, 2014) ;

² Il s'agit d'un outil visant à décrire des « **D**ispositifs **P**rofessionnalisants ». Ce dernier est organisé autour de six rubriques : **D**escription du dispositif, **I**nventaire, **P**rofessionnalisant, **R**éférent théorique, **O**bservations et **S**ystème.

³ GRIPE : Groupe de réflexion sur l'insertion professionnelle des enseignants.

- prendre du recul à partir du point de vue des acteurs impliqués afin d'envisager des perspectives pour réguler les pratiques et déclencher d'autres projets.

Cette réflexion, nous a conduits à présenter l'outil en trois parties : l'introduction (qui écrit ? quoi ? et quand ?), la présentation du dispositif et une prise de recul. Au sein de cette structure, quatre axes, chacun identifié par une lettre, apparaissent clairement. L'ensemble des quatre lettres constitue l'anagramme « DIAM », nom que notre groupe de recherche collaborative a retenu pour l'outil.

D comme description : description globale du dispositif ;

I comme inventaire : présentation de la méthodologie, des séances ;

A comme analyse : questions d'analyse selon les trois dimensions caractérisant le concept d'insertion professionnelle : socialisation, transformation identitaire, professionnalisation ;

M comme analyse « méta » : un temps de prise de recul par rapport au dispositif.

Les dispositifs présentés dans les pages qui suivent respectent la chronologie des parties décrites précédemment. Au sein de celles-ci, les questions et les items constituent un guide de rédaction et de réflexion. Ils sont utilisés ou non selon le dispositif décrit. Ils constituent une sorte de liste transversale d'éléments qui « peuvent » être présentés, que le rédacteur jugerait opportuns de relater pour mettre en évidence son dispositif et ses spécificités.

Étant donné l'état actuel de la recherche collaborative, nous avons fait le choix de présenter les dispositifs en adaptant certains axes. Ainsi, la présentation du dispositif, précédée d'une introduction, est suivie d'une analyse autour de deux questions choisies selon les dimensions singulières du dispositif. Une prise de recul présentant les bénéfices, les limites et des perspectives termine le texte. Dans le cadre de cet ouvrage, la partie portant sur l'analyse systémique n'a pas encore été développée.

Le lecteur trouvera, ci-après, l'outil DIAM tel qu'il a été créé.

Outil DIAM (Description, Inventaire, Analyse et analyse «Méta »)
<p>1. Introduction</p> <ul style="list-style-type: none"> - Nommer le dispositif - Dater la description - Citer l'(les) auteur(s) ? - Préciser ses(leurs) fonctions dans le cadre de ce dispositif ? <p>Il nous paraît important de situer le dispositif dans le temps et l'espace, mais aussi d'indiquer de qui vient la présentation. Un même dispositif pourra être présenté différemment selon qu'il s'agit d'un bénéficiaire, d'un accompagnateur, d'un directeur d'institution, etc.</p> <p>2. Présentation du dispositif</p> <p><i>2.1. DESCRIPTION globale du dispositif (D) :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - citer les intentions, les objectifs poursuivis (compétences visées, etc.) ; - situer le cadre de formation (institution, partenaires impliqués, etc.) – le niveau d'interrelations du dispositif (interne à un établissement – dispositif entre établissements de même niveau ou de niveaux différents) ; - présenter le public cible ; - nommer le niveau d'enseignement concerné par les participants (fondamental – secondaire – supérieur) ; - citer/expliciter les fonctions du dispositif d'IP (accueil, accompagnement : coaching/co-développement/mentorat). <p><i>2.2. Le fonctionnement du dispositif : INVENTAIRE (I)</i></p> <p><i>2.2.1. Méthodologie du dispositif :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - décrire les étapes de la démarche – la progression ; - présenter (partenaires impliqués, leur statut, leur fonction, etc.) dans la prise en charge de l'animation ; - expliciter le mode de prise en charge des enseignants (individuel – collectif) ; - citer les outils – les supports utilisés dans le dispositif ; - citer les ressources matérielles et financières particulières nécessaires à la mise en place du dispositif ; - décrire l'organisation spatio-temporelle : <ul style="list-style-type: none"> o gestion du temps : identification des différents temps des séances, durée, fréquence, relation avec d'autres temps, d'autres séquences, etc. o gestion de l'espace : lieux investis dans le dispositif, alternance ou interactions entre divers lieux ou d'autres, disposition de l'espace.